

- Sciences humaines et sociales - sociologie générale

Pregardien Camille

Objectifs

- Au terme de l'UE, l'étudiant est capable :
- - d'expliquer ce qu'est la sociologie et de situer son intérêt dans le champ de l'architecture d'intérieur ;
- - d'identifier et de formuler une problématique sociologique claire, en lien avec les usages sociaux de l'espace et de l'habitat ;
- - d'identifier, de décrire et de mobiliser les principaux concepts, méthodes et outils sociologiques nécessaires à l'analyse d'un fait social, notamment ceux qui concernent la relation entre espace, normes sociales et modes de vie ;
- - de développer une réflexion argumentée sur des thématiques sociologiques et d'en dégager des pistes de réflexion pour la conception ou l'aménagement d'espaces intérieurs.

Contenu

Ce cours aborde des concepts clés en sociologie tels que le fait social, la rupture épistémologique, les valeurs et les normes, la déviance, les classes sociales,etc.

L'habitat sera analysé selon différents points de vue : en tant que reflet et produit de la société, en tant qu'object de distinction, en tant que mise en scène de soi et enfin, à travers les modalités d'appropriation par ses habitants.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La méthodologie se déroule suivant 2 séquences d'1h. La première consiste en un exposé dynamique magistral avec une ouverture aux échanges et la deuxième est une mise en situation favorisant le transfert des connaissances.

Le cours s'appuie sur un diaporama exposé au cours et mis à disposition des étudiants.

Mode d'évaluation pratiqué

- L'évaluation repose sur deux travaux préparés (partiellement en classe et poursuivis à l'extérieur), qui comptent ensemble pour 50 % de la note finale ; le reste de la note (50 %) est attribué à l'examen écrit.
- En cas d'incapacité justifiée par un certificat médical :
 - si un seul travail est remis, il comptera pour 25 % de la note finale et l'examen écrit pour 75 % ;
 - si aucun travail n'est remis, l'examen écrit comptera pour 100 % de la note finale.
- En seconde session, seule la note de l'examen écrit est prise en compte.

L'examen consiste en une seule épreuve écrite comportant différents types de question :vrai/faux, ouvertes à réponses courtes et ouvertes à réponses longues qui peuvent porter sur l'analyse d'un document.

Les modalités d'examen sont identiques en première session et en deuxième session.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur [MyIntranet > mes études > mes cours](#)